

## Compte-rendu de l'atelier N°3

# Masculin, féminin : genre et autorité.<sup>1</sup>

<b>Intervenantes :</b>	<p><b>Fabienne Evrard</b> est directrice du Collège technique « Aumôniers du travail » à Charleroi. Dans sa fonction de direction d'école « de garçons », elle est une observatrice privilégiée de leur rapport au savoir et à l'autorité au sein d'une institution scolaire dont le personnel enseignant se féminise.</p> <p><b>Emmanuelle Lenel</b> est sociologue, assistante aux Facultés Universitaires Saint-Louis et chercheuse au Centre d'études sociologiques de cette université. Elle propose, dans le cadre de l'Université d'été 2011, son approche scientifique de la question du rapport à l'autorité à l'école selon le genre.</p>
<b>Animatrice :</b>	<b>Selma Bellal</b>
<b>Secrétaire :</b>	<b>Bernard Taziaux</b>

## 1. Interventions

### 1.1. Fabienne EVRARD : le point de vue des enseignants

Licenciée en mathématique, Fabienne Evrard expose son parcours professionnel depuis 1978. D'abord partagée entre deux écoles à profils différents, voire opposés (l'une petite – 400 élèves – à majorité féminine dans des sections « Travaux de bureau » ; l'autre comptant quelque 2000 élèves – garçons – dans des sections industrielles et du bâtiment), puis entre trois écoles pendant un court moment, elle parviendra à regrouper sa fonction dans la plus grosse de ces écoles, et en deviendra la directrice dès 2004.

Tout au long de ces années, Fabienne Evrard a observé le mouvement de féminisation du corps professoral notamment dans cette école à caractère industriel. Aujourd'hui, sur 150 professeurs, 35 seulement sont des femmes. 100 % des professeurs d'atelier sont des hommes. Dans les cours

---

<sup>1</sup> Ce compte-rendu est un résumé des interventions et débats de l'atelier réalisé par la ou le secrétaire. Afin de permettre une diffusion rapide, il n'a pas été possible de demander aux intervenants de valider ce texte. Si, malgré le soin apporté à ce travail, des propos ont été mal retranscrits, merci de nous en excuser. Dans la mesure où ils nous ont été communiqués, les supports de présentation ou les textes des intervenants sont également publiés pour compléter ce compte-rendu. Les propos n'engagent pas le SeGEC.

*Le Service d'étude du SeGEC*

techniques, il y a deux femmes architectes qui donnent cours en construction, les autres sont des hommes. C'est dans les cours généraux qu'il y a une proportion plus importante de femmes. C'est donc avec un regard particulier qu'elle nous invite à observer dans l'exercice de l'autorité, les différences entre les hommes et les femmes.

Au sein du corps professoral, les hommes — majoritaires — acceptent une nouvelle collègue féminine avec un brin de curiosité. Le respect semble la règle.

En classe, la nouvelle professeur se sent respectée à l'égal des hommes, à condition de faire preuve de fermeté. L'une sera même soutenue par les élèves lors d'une visite d'inspecteur.

D'autres collègues féminines, à propos des collègues majoritairement masculins, évoquent un monde plus « macho » dans lequel elles se sont adaptées « à la dure ». Mais, en fin de compte, elles se sentent respectées, et bien heureuses d'être là où elles sont.

De leurs collègues masculins, elles apprécient le franc-parler et la solidarité. Celles qui se partagent avec d'autres écoles souvent à majorité féminine apprécient en plus chez ces hommes l'absence de mesquinerie, d'hypocrisie, de plaintes, plus souvent rencontrées dans les milieux féminins.

Vis-à-vis des élèves, ces professeurs féminins retrouvent généralement des qualités parallèles : le respect, la justice, l'absence de rapport de force, du moins chez les professeurs les plus expérimentées. Ces dernières ont bien entendu acquis une autorité naturelle avec le temps. Les plus jeunes d'entre elles apprennent l'exercice de l'autorité sur le tas.

Il est remarquable que le public d'élèves masculins apprécie également ces professeurs capables de dialoguer dans le respect mutuel.

Par contre, les professeurs qui tentent d'asseoir leur autorité sur la séduction ne réussissent pas à garantir à terme cette autorité nécessaire.

Quelles craintes la féminisation suscite-t-elle ? La disparition de repères masculins pour certains adolescents déjà dépourvus de repères parentaux des deux sexes risque de façonner des personnalités non idéalement équilibrées : la femme est mieux à même de travailler l'émotionnel et la créativité (souvent inexploités), tandis que l'homme, souvent plus réaliste, est plus concret et s'en tient aux faits.

En conclusion, Fabienne Evrard propose ce parallèle en évoquant Jésus et l'enseignement qu'il dispensait à ses disciples. Ce n'était pas parce qu'il avait du pouvoir que les disciples l'écoutaient, mais parce qu'il faisait autorité par la considération que les autres avaient pour lui.

## 1.2. Emmanuelle LENEL : le point de vue des élèves

Sociologue, Emmanuelle Lenel insiste sur le fait que les considérations qui suivent sont le fruit de recherches passées datant d'une quinzaine d'années, ce qui, vu la lenteur de l'évolution en cette matière, n'enlève rien à leur pertinence. Mais il faut ajouter que cette vision n'est que celle du monde de la recherche en sciences sociales. Elle coexiste donc avec d'autres visions.

*1— Le rapport à l'autorité est une affaire de socialisation.*

Des recherches ont montré que les attitudes en classe sont influencées par des rôles sociaux élaborés en dehors de la classe. Les rôles sexués des petits induisent des comportements typiques selon le sexe sous forme d'attitudes corporelles et mentales.

La famille, les amis, l'environnement social, les médias en particulier, jouent un rôle dans la transmission de ces schémas sexués. Les petits sont confrontés constamment à la différence sexuée. Les pratiques éducatives des parents encouragent souvent inconsciemment des comportements sexués : en termes d'autonomie par exemple, les petites filles sont plus encadrées, protégées et soutenues. Elles auront donc besoin de cette référence des adultes. Elles apprennent à maîtriser les cadres d'action et leur image.

Les garçons, par contre, bénéficient généralement de plus de liberté dans la réalisation de leurs tâches. Ils sont plus souvent punis et plus complimentés : peu à peu, ils vont perdre le besoin de l'approbation de l'adulte, ce qui les conduit à développer des critères plus personnels d'évaluation. Ils acquièrent une plus grande confiance dans leur capacité. Ils sont encouragés à mettre en avant leur ego par la liberté et par le jeu qui engendre la compétition.

Cette socialisation sexuée va entraîner des rapports différents à l'autonomie et à la discipline.

Conduits à plus d'indépendance, les garçons se montrent généralement plus indisciplinés que les filles.

Cette différence dans les comportements en classe est le résultat de certaines attitudes générales et non de compétences naturelles : il n'y a pas de strict déterminisme sexué.

## *2— L'approche contextuelle.*

Selon les caractéristiques de la situation – sexe de l'enseignant, taux de mixité dans la classe, l'origine sociale des élèves, le type de matière enseignée —, les comportements vont s'exprimer différemment. Des constats généraux, on peut déduire que

- 1) les filles se conforment davantage que les garçons à ce qui est attendu : elles seront plus attentives, silencieuses, participatives ;
- 2) les garçons sont généralement plus bruyants, plus mouvants. Ils attirent l'attention par leur comportement physique.

Globalement, la différence la plus marquée réside dans le degré de participation. Chez les garçons, le fait d'avoir expérimenté plus de liberté peut les pousser à transgresser les règles.

### 1) Autorité et sexe de l'enseignant.

- 1) la légitimité de l'autorité de l'enseignante est plus facilement remise en question : l'élève peut se compromettre dans le chahut, mais l'enseignante semble plus encline à susciter la participation que son collègue masculin
- 2) avec un professeur masculin, on observe chez les filles une accentuation des comportements caractéristiques : davantage de participation, d'attention, de respect des règles.

### 2) Autorité dans les classes mixtes : ces comportements généralement observés sont renforcés.

L'origine sociale des élèves influence aussi de manière différente les filles et les garçons dans leur relation à l'autorité : on observe que les filles d'origine défavorisée s'appliquent généralement mieux que celles de milieux plus privilégiés. Quant aux garçons des milieux plus populaires, ils restent plus indépendants et plus rebelles à toute forme de participation. Par contre, les garçons issus de classes favorisées – enfants de cadres – peuvent aussi manifester une relative forme d'indépendance par rapport à l'institution scolaire, mais ils savent s'y investir et jouer le jeu de la participation.

Certains auteurs arrivent à la conclusion que les filles maîtrisent mieux les codes de la classe : elles tirent davantage profit du savoir transmis que les garçons.

## 2. ÉCHANGES

Comment fonder une autorité légitime et reconnue ? Quelles en sont les conditions d'exercice, les difficultés à prévoir dans l'exercice de l'autorité ?

Telles sont les questions de départ proposées à notre réflexion.

— *participant 1* : en Occident, on assiste aujourd'hui à un échec scolaire massif des garçons. Comment l'expliquer ? Une hypothèse est peut-être que l'autorité sociale (celle de la société) est plutôt du côté maternel, féminin. Les valeurs de la démocratie promues aujourd'hui sont celles attribuées auparavant au pôle féminin. Il y avait dans l'histoire une différenciation masculin-féminin, alors qu'aujourd'hui tout se réorganise autour des valeurs domestiques, affectives.... Le problème des garçons serait qu'ils ne trouvent plus ces modèles masculins.

— *participant 2* : il corrobore le point de vue précédent : d'après les statistiques, dans les filières où les filles sont minoritaires, elles réussissent toujours mieux que les garçons. D'autre part, on assiste à une féminisation du corps enseignant : 99 % maternel, 85 % en primaire. Des enfants n'auront donc jamais un homme comme professeur devant eux. Pensons à tous ceux qui vivent seulement avec la seule référence maternelle.

Il y a vraiment un problème de recrutement d'instituteurs primaires. Dans les Hautes Écoles pédagogiques, des instituteurs masculins terminent avec grande distinction et sont recrutés par des banques.

— *participant 3* : ce problème est lié à l'évolution du secteur non marchand hyper féminisé, secteur qui n'existait quasi pas il y a 50 ans. Les femmes se ruent sur ces fonctions sécurisantes, et ne cherchent pas à « faire carrière », alors que les hommes préfèrent accéder à des fonctions supérieures.

Il y a habituellement chez les enseignantes, un repli dans le rôle féminin : quand un enfant est malade, c'est très souvent la femme qui va prendre congé pour accompagner l'enfant à l'hôpital, et non le père. Combien d'hommes assument ce rôle ?

Pourtant, même ces secteurs-là sont aujourd'hui remis en question. On peut renverser les rôles et dire que les hommes se réfugient aussi dans des fonctions sécurisantes pour eux.

— *participant 4* : les filles s'adaptent davantage aux cadres. Les résultats le confirment. Sans doute, le cadre scolaire est-il plus adapté à ce que vivent les filles et non à ce que vivent les garçons. Ceux-ci ont besoin de liberté, et le seul repère féminin pose des problèmes de relation. Un même garçon dans un contexte scolaire féminin aura un comportement différent dans un contexte non scolaire masculin (scouts, par exemple)

— *participant 5* : tous les métiers « de l'humain » sont rejetés par l'homme, même dans la sphère privée. Le suivi des études, le suivi médical sont souvent de la responsabilité des mamans.

— *participant 6* : les professeurs réagissent souvent de manière différente par rapport aux filles et aux garçons. Intransigeants pour les premières, plus laxistes pour les seconds. Il faudrait que les professeurs prennent conscience de leur regard sexué.

-*participant 7* : on a du mal à dépasser ce clivage Nature-Culture. Ce qui est important, c'est de savoir comment assurer la réussite de tous les enfants, quel que soit le contexte. Tous les enseignants ne sont pas préparés devant les comportements difficiles, et à force de ne pas sanctionner, on conduit

le jeune à l'échec. Devant les gestes plus violents, les femmes sont parfois désarmées. Le problème du toucher le corps du jeune dans le cadre d'une sanction pose problème.

— *participant 8* : il est temps de réapprendre les limites raisonnables du « toucher ». Jadis, la sanction corporelle était infligée par l'homme, et c'était légitime. Aujourd'hui, il est difficile d'exercer cette autorité en employant le geste physique, parce que la main est devenue maternelle.

— *participant 9* : il existe des endroits, comme l'école des devoirs, où l'autorité est encore respectée : dans cette sphère extrascolaire, l'autorité du bénévole est officialisée devant les parents, ce qui la rend légitime aux yeux des partenaires. Dans le milieu immigré, le père reste le détenteur de l'autorité familiale.

D'autre part, au fil du temps, un rapport plus maternel se tisse avec les enfants, et le « toucher l'autre » est alors moins un tabou.

— *participant 10* : l'exercice de l'autorité ne peut se concevoir sans connaître les jeunes qu'on a devant soi : « la première année, j'ai été visiter Côte d'Or en plein ramadan : imaginez les difficultés qui ont suivi ». Il est indispensable d'accompagner les jeunes professeurs.

— *participant 11* : en guise de synthèse, on peut affirmer une différence de tonalité dans la manière de vivre l'autorité. Les mots d'ordre de l'autorité féminine sont : dialoguer, respecter, écouter, ressentir, voir. L'autorité féminine « autorise », tandis que l'autorité masculine se décline en termes de pouvoir, force, confrontation. L'autorité masculine « s'autorise ».

Jean-Marie LACROSSE propose, comme changement de valeurs, d'articuler mieux les valeurs féminines et masculines. On pourrait traduire cela de la façon suivante : on attend de la présence féminine dans les métiers de la relation à l'autre, du côté du lien, mais pas au détriment de la loi. Alors que l'homme est spontanément dans la loi, et doit apprendre à se « laisser toucher autrement ». Il pourrait alors articuler mieux la loi et le lien. C'est une articulation de l'un avec l'autre. Sans la loi, il n'y a pas d'autorité, et sans lien, on ne peut ressentir la différence, la divergence, consubstantielle à l'acte d'enseigner.